

Maître d'ouvrage : SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN  
Maître d'ouvrage délégué : SEM 81  
Opération : Centre d'Incendie et de Secours de Graulhet (81300)

**AVENANT N° 1**  
**MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE N° 13.187**

**Entre :**

La Société d'économie mixte pour le développement et l'aménagement du Tarn, SEM 81,  
Représentée par Monsieur Philippe QUILLET, Directeur général délégué,  
Agissant au nom et pour le compte du Service départemental d'incendie et de secours du Tarn, SDIS 81,  
Désignée dans ce qui suit par les termes « la SEM 81 »,  
D'une part,

**Et :**

L'équipe de maîtrise d'œuvre composée de :

- ♦ **ALLIAGE** Sarl, représenté par Monsieur Frédéric GUIBERT,  
129 avenue François Verdier, 81000 Albi
- ♦ **IN.S.E.** bureau d'études, représenté par Monsieur Philippe MAUREL,  
ZI rue Marc Robert, 12850 Onet le Château
- ♦ **E.T.B.** bureau d'études, représenté par Monsieur Christian PRADEL,  
86 rue de Finlande, 81000 Albi

Représentée par Monsieur Frédéric GUIBERT de la Société ALLIAGE dument habilité à cet effet par les membres du groupement, et désignée dans ce qui suit par les termes « le maître d'œuvre »,  
D'autre part,

**Il est convenu ce qui suit :**

**PREAMBULE**

La SEM 81 mandataire du SDIS du Tarn, a confié, à la suite d'une procédure adaptée (cf. article 28 du code des marchés publics), un marché de maîtrise d'œuvre pour l'opération de réalisation et extension du nouveau centre de secours de Graulhet. Le montant prévisionnel des travaux a été arrêté par le maître d'ouvrage à 1.350.000, 00 €HT.

La mission confiée au maître d'œuvre est une mission de base « loi Mop », avec OPC.

Le marché a été notifié le 17 mai 2013, avec démarrage des prestations.

Le montant provisoire et forfaitaire des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'élève de 125.820, 00 €HT.

**OBJET DE L'AVENANT**

Le présent avenant a pour objet d'arrêter le cout prévisionnel des travaux sur la base des études d'avant-projet définitif, et fixer le forfait définitif de rémunération de la maitrise d'œuvre.

Le montant estimatif des travaux est arrêté à 1.366.000, 00 €HT.

**MONTANT DU MARCHE**

Le montant forfaitaire des honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre s'élève à :

	Estimation Travaux	Honoraires MOE
Montants initiaux	1 350 000.00	125 820.00
Montant Avant-projet définitif	1 366 000.00	125 820.00

**DIVERS**

Toutes les clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de différence.

Fait en un seul original,

A Albi, le .....  
Le Titulaire,

A Albi, le.....  
Le maître d'ouvrage délégué,